

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET :**

**VŒU PROPOSE PAR ALTERNATIVE COLOMIERS " NOUS VOULONS DES COQUELICOTS "**

RAPPORTEUR : Madame BERTRAND

**N° 2019-DB-0102**

*L'An deux mille dix-neuf, le 4 juillet 2019 à 18 H 00.*

Le Conseil Municipal de la Commune de **COLOMIERS**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de

*Madame Karine TRAVAL-MICHELET, Maire*

Etait(ent) présent(s) :

MME. TRAVAL-MICHELET Karine  
MME. MOURGUE Josiane  
M. KACZMAREK Eric  
MME CHEVALIER Valérie  
MME. FLAVIGNY Françoise  
MME. CHANCHORLE Marie-Christine  
MME CASALIS Laurence  
M. DARNAUD Gilles  
M. LEMOINE François  
M. JIMENA Patrick  
M. REFALO Alain  
M. LABORDE Damien  
M. BRIANÇON Philippe

M. SIMION Arnaud  
MME. MOIZAN Thérèse  
MME. CLOUSCARD-MARTINATO Catherine  
M. LAURENT Guy  
M. MENEN Délio  
M. VERNIOL Pierre  
M. SARRALIE Claude  
MME AMAR Isabelle  
M. CORBI Christophe  
MME BERRY-SEVENNES Martine  
MME BERTRAND Marie-Odile  
M. FURY Josérito  
MME SIBRAC Chantal

Etait(ent) excusé(s) :

M. ALVINERIE Michel  
MME BOUBIDI Sophie  
MME KITEGI Gwladys  
MME MAALEM Elisabeth  
M. VATAN Bruno  
MME VAUCHERE Caroline

MME ASPROGITIS Martine  
M. KECHIDI Med  
M. LAURIER Laurent  
M. TERRAIL Marc  
MME ZAÏR Loubna  
M. CUARTERO Richard

Ayant donné pouvoir à :

M. SIMION  
MME BERRY-SEVENNES  
MME. FLAVIGNY  
MME. MOURGUE  
MME CHEVALIER  
MME. CLOUSCARD-MARTINATO

MME CASALIS  
M. JIMENA  
M. LABORDE  
M. DARNAUD  
MME. MOIZAN  
M. REFALO

Etait(ent) absent(s) :

M. MOUSSAOUI Aïssam

lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

*Madame Caroline VAUCHERE a été élu(e) Secrétaire.*

Partout dans le monde les enjeux environnementaux deviennent une priorité et une urgence absolue, si on en croit les alertes lancées par de nombreux scientifiques. Par exemple, le rapport publié le 6 mai par la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques constate la menace que l'homme fait peser sur la survie de millions d'autres espèces.

Déforestation, destruction des sols, surexploitation des milieux, usage excessif des pesticides sont dénoncés. Les comptages réalisés par divers réseaux de surveillance associatifs ou publics confirment les atteintes à la biodiversité.

Oiseaux, insectes dont les abeilles déclinent dangereusement. L'usage généralisé et excessif des néonicotinoïdes est en grande partie responsable de ce déclin. Herbicides et insecticides sont également nocifs pour la santé humaine.

Partout dans le monde, des mouvements citoyens font pression sur les pouvoirs publics pour prendre des mesures de sauvegarde de l'environnement.

Depuis janvier 2017 le gouvernement a interdit l'usage des produits phytosanitaires de synthèse pour l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, sur les espaces verts, les forêts, les voiries et lieux accessibles au public. Les particuliers sont soumis à cette interdiction depuis janvier 2019. Depuis plusieurs années, Colomiers a mis en place la gestion différenciée des espaces verts et réduit progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires, anticipant l'interdiction.

Parmi les actions citoyennes qui se sont intensifiées ces derniers mois : l'affaire du siècle qui a recueilli plus de 2 millions de signatures, la grève des jeunes, la campagne d'analyse d'urine, le collectif de citoyens « Nous voulons des coquelicots », créé à l'initiative de Fabrice NICOLINO et François VEILLERETTE, a pour objectif l'interdiction en France de tous les pesticides de synthèse. Ils en appellent à la responsabilité des citoyens et des élus.

**L'objectif étant de recueillir 5 millions de soutiens sur 2 ans ; afin de convaincre le gouvernement, nous invitons les colomérin-e-s, à signer à leur tour et demandons au Conseil Municipal, réuni ce Jeudi 4 juillet 2019, d'apporter son soutien à l'appel de l'association « Nous voulons des coquelicots ».**

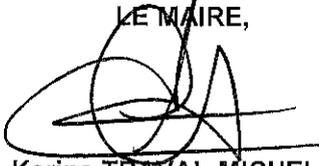
Colomiers le 24 juin 2019

**OUI LE RAPPORTEUR DANS SON EXPOSE,  
LE CONSEIL DELIBERE, ET DECIDE :**

- d'adopter le présent vœu à l'unanimité des suffrages exprimés.

POUR EXTRAIT CONFORME,



LE MAIRE,  
  
Karine TRAVAL-MICHELET

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 2019-DB-0102

Objet de l'acte : Vœu proposé par Alternative Colomiers " Nous voulons des coquelicots "

Thème Préfecture : 9 - Autres domaines de competences 4 - Voeux et motions

Date de la séance : 4 juillet 2019

Identifiant de télétransmission :

Identifiant unique de l'acte : DELH19H0102H1

Date de transmission en Préfecture : vendredi 19 juillet 2019

Date de réception en Préfecture : 19 juillet 2019